

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

LA FORCE DES " FAIBLES "

LCL LECUELLE groupe D4

Sommaire

-

-

LES " FAIBLES " DOTES D'UN POUVOIR D'INFLUENCE.

Pays au pouvoir d'attraction sur l'Occident.

Pays associés aux grands enjeux mondiaux.

Acteurs ayant une capacité de nuisance.

LES POUVOIRS DE REACTION DES " FAIBLES " CONFRONTES A LA MONDIALISATION.

Les grands exclus ...

... peuvent constituer des zones naturelles d'expansion pour les grands pôles économiques ...

...ou cherchent à s'associer entre pays en voie de développement.

Ils possèdent un atout essentiel : leur capital humain.

UN MONDE FRAGILISE A CREE UNE RELATION D'INTERDEPENDANCE ENTRE LES " FORTS " ET LES " FAIBLES ".

La protection de l'environnement.

L'enjeu de la pollution se double de celui de la démographie.

LA LOGIQUE DE " DISSUASION DU FAIBLE AU FORT ".

Le pouvoir de nuisance : une arme qui leur permet de s'imposer.

L'utilisation de la violence et du terrorisme.

La drogue : un autre facteur de déstabilisation des " forts ".

LA FORCE DES " FAIBLES " C'EST D'ABORD LA FAIBLESSE DES " FORTS ".

Certes la bienveillance des " forts " est parfois calculée...

... mais elle est aussi la conséquence de l'affaiblissement culturel et social de l'Occident.

Le modèle démocratique offre un terrain d'égalité aux " faibles " pour s'opposer aux " forts ".

La force des " faibles " ce n'est peut-être qu'un fantasme des " forts ".

En 1990, l'invasion par l'Irak d'un des plus petits Etats du Golfe persique, le Koweït, suscitait la plus grande mobilisation armée internationale depuis la seconde guerre mondiale. Dans un autre domaine, en décembre 1994, la révolte de la communauté Chiapas au Mexique provoquait la panique des investisseurs dans ce pays,

l'ébranlement des marchés financiers américains et, finalement, l'intervention massive des autorités monétaires américaines pour rétablir l'équilibre. Courant 1996, de hautes autorités de l'Union européenne, de la Russie, de la France et des Etats-Unis se réunissaient en Syrie pour tenter de ramener la paix entre Israël et le Liban. Enfin, les tueries incessantes perpétrées en Algérie et l'assassinat, à Louxor, de plus de 60 touristes, par des intégristes musulmans, alors que le gouvernement égyptien assurait avoir ramené la sécurité dans son pays, préoccupent sérieusement l'opinion internationale. Ces quelques exemples montrent à quel point mérite d'être nuancée l'idée selon laquelle la fin de la bipolarité et l'accélération de la mondialisation auraient définitivement écarté de la scène internationale les Etats, les groupes d'intérêts ou les communautés qui n'en constituent pas, a priori, des acteurs influents.

Certes, depuis la fin des années 1980, les " faibles " ne sont plus forts des enjeux qu'ils représentaient dans l'affrontement indirect qui opposait l'URSS et les Etats-Unis. Pour autant, cette mutation de l'ordre mondial ne s'est pas toujours traduite par une rupture, certains Etats ont conservé un pouvoir d'influence que ni leur taille ni leur rayonnement économique ne peuvent justifier. Dans le même temps, la fin de la guerre froide a libéré des revendications identitaires, qui s'imposent parfois par le biais d'actions violentes ou spectaculaires, utilisant efficacement les réseaux mondiaux d'information. Ainsi, les " faibles " disposent aujourd'hui des moyens d'inquiéter ou au moins d'influencer les " forts ", en pesant sur l'ordonnancement mondial et la stabilité de l'Etat. Par ailleurs, la force des " faibles ", c'est aussi la faiblesse des " forts " qui, minés par l'individualisme et la perte de confiance dans les valeurs qu'ils représentent, offrent un terrain propice à toute velléité de déstabilisation, qu'elle soit intégriste ou autre.

*

* *

LES " FAIBLES " DOTES D'UN POUVOIR D'INFLUENCE.

Si la disparition de l'affrontement américano-soviétique a diminué l'intérêt que portaient les grandes puissances aux " faibles " au cours de la guerre froide, ceux-ci ne sont pas pour autant écartés de la scène internationale. En effet, ils peuvent être dotés d'atouts qui leur permettent d'exercer une certaine influence au niveau mondial.

Pays au pouvoir d'attraction sur l'Occident.

Les relations internationales privilégiant les enjeux économiques, les pays dotés de ressources rares sont naturellement placés dans des situations privilégiées. Il en est ainsi, en particulier, des monarchies pétrolières du Golfe persique. Dans certains cas l'atout économique est moins tangible et peut n'exister qu'en devenir. Il s'agit notamment des pays dont les conditions favorables à un décollage économique sont jugées réunies et qui, de ce fait, représentent des débouchés pour l'exportation : l'Inde et le continent sud-américain sont, à ce titre, des régions qui suscitent l'intérêt des investisseurs. Enfin, les atouts peuvent être moins matériels : ils peuvent être politiques ou de nature plus symbolique, en général avec une connotation religieuse. Ainsi, dans cette dernière catégorie, des lieux comme La Mecque, Jérusalem, le Vatican ou Bénarès ont-ils un rayonnement qui dépasse leur cadre national et leur influence, pour difficile à mesurer qu'elle soit dans le cadre des relations internationales, n'en est pas moins certaine.

Pays associés aux grands enjeux mondiaux.

Si certaines régions du monde bénéficient d'un lien qui les relie aux acteurs principaux de la scène internationale, d'autres qui en sont dépourvues ou dont la relation aux puissants est plus distendue se sont trouvés associés aux grands enjeux de ce que Marisol Touraine appelle "les nouvelles solidarités planétaires". Ainsi, le continent africain, l'Inde et certains pays de l'Asie du sud-est sont-ils rattachés à la dynamique mondiale par les problématiques de la régulation de la démographie et la sauvegarde de l'environnement.

Acteurs ayant une capacité de nuisance.

Les comportements hostiles ou volontairement déloyaux ne sont pas l'apanage des pays bien que qu'ils n'en soient pas exclus. En effet, si des pays tels que la Syrie, l'Iran, la Libye pratiquent le terrorisme d'Etat, le terrorisme est également le fait de groupes infra-nationaux ou de réseaux transnationaux. Ainsi, les minorités Tamoules au Sud de l'Inde, Kurdes réparties en Turquie, Iran et Irak et, en Europe, la branche militaire de l'organisation nationaliste irlandaise l'IRA ou les organisations nationalistes corses et basques. L'organisation des Frères musulmans, est quant à elle, une organisation terroriste véritablement transnationale.

LES POUVOIRS DE REACTION DES " FAIBLES " CONFRONTES A LA MONDIALISATION.

Les grands exclus ...

Les tenants de la globalisation voyaient se dessiner un monde sans frontière, sans état, dominé par les lois d'un marché mondial du commerce, de l'innovation et de l'argent. Or, seulement une frange étroite de la population mondiale participe à ce réseau. Les grands exclus de la globalisation sont les pays du sud qui, en perdant l'intérêt stratégique que la guerre froide leur avait octroyé, se trouvent aujourd'hui isolés dans un contexte de concurrence exacerbée et de protectionnisme déguisé. La catégorie des 47 pays les moins avancés (dont le revenu brut est inférieur à 350\$) représentait, selon Marisol Touraine, 2,3% du commerce mondial en 1960, 0,6% en 1980 et 0,3% en 1992. Le commerce mondial de l'Afrique est aujourd'hui inférieur à 1% du commerce mondial (pour 10 % de la population mondiale) contre 4 % en 1970.

Il est par ailleurs vrai, comme le souligne Gérard Kébabdjian, que " la mondialisation des marchés conduit les pays pauvres à entrer en compétition avec les pays riches, et [que] cette compétition ne peut se faire sur un pied d'égalité. "

Les manifestations de la force des " faibles " dans le domaine économique restent, en général, incertaines et sont plutôt assimilables à des réactions de survie. En revanche, lorsque le processus d'intégration réussit, l'interdépendance qu'il crée contribue à renforcer leur pouvoir.

... peuvent constituer des zones naturelles d'expansion pour les grands pôles économiques ...

L'économie mondiale est souvent représentée par une structure en cercles concentriques. Le cercle du centre regroupe la triade (les Etats-Unis, l'Asie du Sud-Est et l'Europe), le deuxième cercle est celui des pays qui organisent leur intégration mondiale par l'intermédiaire d'une intégration régionale le plus souvent autour d'un des éléments de la triade. Enfin, le troisième cercle est celui des exclus.

Une alliance entre l'un des grands pôles économiques et des exclus de l'économie mondiale est tout-à-fait réalisable et souvent recherchée. En effet, les " forts " y voient le moyen de se constituer des zones d'expansion économique et les " faibles " de surmonter les handicaps d'une économie trop faible pour supporter la concurrence mondiale : l'assimilation d'un pays en voie de développement dans un grand pôle économique attire les investisseurs, ce qui non seulement valorise son économie mais, également, lui fait bénéficier de protections particulières compte tenu des enjeux qu'il représente alors.

Comme le rappelle Marisol Touraine, l'Asie en est une bonne illustration : " En 1960, la Corée du Sud avait le même produit national brut par habitant que le Ghana - 230 \$- et en 1993, l'écart est déjà de 1 à 9".

...ou cherchent à s'associer entre pays en voie de développement.

Le phénomène de globalisation de l'économie tend à uniformiser les modes de consommation et les modes de pensée. En réaction, soulignent Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts : " on assiste de toute part à la résurrection ou l'amplification de courants d'échange ... , l'émergence d'une conscience régionale en Méditerranée occidentale [qui] témoignent du besoin de développer des solidarités latentes ou de retrouver des solidarités perdues".

Réaction identitaire donc, mais aussi réaction sur le plan économique puisque l'élargissement d'un marché intérieur trop étroit par la création d'un marché régional constitue une solution pour affronter la concurrence en permettant d'investir dans la recherche et le développement avec une anticipation de débouché suffisant.

Pour réagir à l'emprise d'une économie mondiale divisée en trois blocs, la triade, les pays tiers multiplient donc les tentatives d'intégration économique régionale : création du MERCOSUR en 1991 (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay), relance du Pacte andin créé en 1969 (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela), mise en oeuvre d'une coopération économique au sein de l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Philippines, Singapour et Brunei) avec la création en 1992 de l'AFTA (ASEAN free trade area) qui rentrera en vigueur d'ici 2010.

Ils possèdent un atout essentiel : leur capital humain.

Malgré l'étroitesse des créneaux de valorisation laissés aux pays en développement, certains avantages comparatifs se sont révélés déterminants. Ainsi, les " tigres asiatiques, ..., ont su mobiliser les bonnes qualités de la main-d'oeuvre et les capacités d'épargne existantes des populations pour financer l'investissement et les infrastructures ". Le capital humain des " faibles " devrait contribuer à renforcer leur force dans les décennies à venir. Certains observateurs voient, en effet, se dessiner une domination néoconfucéenne reposant sur l'éducation, la famille, le travail.

Alors que ces valeurs s'érodent en occident, elles conservent toute leur force en Asie orientale. L'éducation y est considérée comme un bien fondamental et le reste même lorsque ces populations émigrent comme en témoigne le taux d'américains d'origine asiatique dans les grandes universités américaines. En effet, l'accumulation de capital culturel et la maîtrise des nouvelles techniques constituent un déterminant fondamental de la croissance. Cette valorisation du savoir n'est pas propre aux populations d'Asie orientale : les élites intellectuelles indiennes se distinguent par leur niveau élevé de technicité qui serait un héritage de la période coloniale britannique.

Le sens du lignage, la prééminence du groupe sur l'individu dans les sociétés asiatiques se distinguent de l'individualisme occidental. Or, ils constituent une force dans la mesure où ils créent une solidarité et une homogénéité culturelle. Ainsi, le

décollage économique des " dragons " est-il en partie dû à la mise en commun de patrimoines familiaux.

UN MONDE FRAGILISE A CREE UNE RELATION D'INTERDEPENDANCE ENTRE LES " FORTS " ET LES " FAIBLES ".

La perception d'un monde fragile s'est peu à peu imposée au cours des années 1980. Elle renvoie à l'idée d'une dépendance et d'une vulnérabilité réciproques entre les Etats. Les intérêts en jeu sont collectifs et l'action isolée n'a pas de sens. Au contraire, seule une approche unique paraît adaptée. Cette idée est née et s'est développée dans les pays industrialisés et, dans ce contexte, les " forts " requièrent la coopération des " faibles ". La volonté de protéger l'environnement et de maîtriser les migrations démographiques relève de cette démarche.

La protection de l'environnement.

Dans bien des cas, le discours politique lie protection de l'environnement, revendication de développement et nationalisme. Dans son ouvrage " Préparer le XXI^e siècle ", Paul Kennedy présente avec une grande clarté la problématique du développement et de la protection de l'environnement. Les pays industrialisés, après avoir fait payer à la planète le prix de leur développement, ont acquis aujourd'hui le niveau technique et les capacités financières nécessaires pour produire tout en réduisant les nuisances. En revanche, leur opinion publique n'est pas prête à attendre que des pays moins avancés aient atteint un niveau de développement suffisant pour produire sans dégrader l'environnement.

L'enjeu de la pollution se double de celui de la démographie.

En effet, le continent le plus pauvre est celui qui croît aussi le plus vite : l'Afrique compte environ 650 millions d'habitants, ce chiffre devrait tripler pour arriver à 1,58 milliard en 2025. Quant à l'Inde, elle aurait, en 2025, la population la plus importante au monde avec 2 milliards d'habitants. Or, il existe un lien étroit entre la stabilisation démographique et le niveau de développement. Pour éviter le risque d'explosion démographique, il faut donc que ces pays se développent. Mais, si la consommation d'un pays de plus d'un milliard de personnes atteignait le niveau de celle des Etats-Unis, les dégâts pour l'environnement seraient colossaux. Ainsi, selon Paul Kennedy, les pays industrialisés sont confrontés à un dilemme : accepter une explosion démographique des pays n'ayant pas atteint le stade de la transition démographique, avec ses conséquences en terme de flux migratoires, ou accélérer

sa survenance en encourageant leur développement mais en exposant l'environnement à une pollution massive.

LA LOGIQUE DE " DISSUASION DU FAIBLE AU FORT ".

Le pouvoir de nuisance : une arme qui leur permet de s'imposer.

La " diplomatie verte ", qui s'est engagée à partir de la conférence de Montréal en 1987, a rapidement suscité une opposition de la part des pays du Sud, qui ne souhaitent pas se voir imposer des territoires mis en réserve. Très rapidement, le Sud s'est déchargé sur le Nord des problèmes d'intégration des préoccupations d'environnement mondial dans son développement. L'absence de régulation, qui peut déboucher sur la politique du pire, est ainsi devenue un argument dans le discours que les " faibles " tiennent aux " forts ".

Ce débat a pris une ampleur nouvelle depuis l'incident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Pour reprendre une expression de J.C. Rufin, les pays de l'ex-Union soviétique suivent une véritable logique de " dissuasion du faible au fort ". Alors même qu'il serait possible d'arrêter la centrale de Tchernobyl, compte tenu de sa faible contribution à la production nationale (inférieure à 4 %), l'Ukraine réclame une aide internationale pour cesser son activité. Celle réclamée par Moscou pour procéder au démantèlement de ses armements s'inscrit dans la même logique en usant du levier de la crainte qu'inspire à l'Occident la dissémination des armes nucléaires et classiques.

J.C. Rufin observe que la même logique est à l'oeuvre dans d'autres domaines: " Quand on voit les dirigeants éthiopiens sacrifier volontairement une partie de leur peuple par la famine dans le but de forcer l'Occident à financer leur politique mégalomane, la détermination avec laquelle les grands pays débiteurs latino-américains ont aggravé leur dette jusqu'à mettre sciemment en péril le système financier international, .., il y avait là une véritable logique de dissuasion du faible au fort ". Ainsi, " le pouvoir de nuisance " apparaît comme une arme redoutable à la disposition des " faibles " pour s'imposer aux " forts ". Certes, tous les " faibles " ne peuvent pas en disposer car, pour être crédible, la menace doit être réelle. Mais, il convient de noter que la mondialisation de l'information en a multiplié les effets. Aujourd'hui, le pays le plus éloigné d'Afrique peut prendre le monde à témoin de la misère qu'il doit supporter. Si l'on ne peut qu'être satisfait de voir ainsi diminuer les distances, force est de constater également que l'image se prête aussi à toutes les manipulations.

L'utilisation de la violence et du terrorisme.

La force des " faibles " s'exprime également par la violence. Invariablement, la progression de l'exclusion et de la misère entraîne une augmentation de la violence. Les émeutes de Los Angeles, les saccages dans la banlieue parisienne et dans les agglomérations des grandes villes montrent que la violence, avant d'être une manifestation de force, est avant tout une réaction contre l'exclusion. Elle devient une force lorsqu'elle se substitue, ou tente de se substituer, à la loi et s'érige en véritable système. Les affrontements, auxquels se livrent les bandes de jeunes dans les grandes villes américaines, par exemple, pour la possession d'un territoire, prouvent que la violence a su s'imposer à l'Etat sur une partie du sol national.

Plus organisé est le terrorisme qui constitue, à l'évidence, une menace pour l'ordre international. Ainsi, les manifestations des groupes extrémistes sont avant tout marquées par des actions violentes qui ont eu un retentissement mondial, soit en raison de leur ampleur - la révolution iranienne (février 1979) et l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis en novembre 1979, la progression du Front islamique du salut en Algérie, la mobilisation islamiste pendant la guerre du Golfe persique, le massacre d'Ebron en 1994, les attentats à Paris en 1986 et 1995, soit en raison de la notoriété de leurs victimes - assassinat d'Anouar al Sadate en octobre 1981, de Mohammed Boudiaf en juin 1992 et de Itzhak Rabin le 4 novembre 1995.

Certes, il convient de relativiser la portée des actions terroristes imputables à l'Islam intégriste. Comme le souligne Olivier Roy en 1992, le terrorisme islamique " a fait moins de dégâts que n'ont pu en commettre la Bande à Baader, les Brigades rouges, l'IRA et l'ETA ... [qui] ont fait partie du paysage politique européen pendant plus longtemps que les Hezbollah et autres Djihad ". Mais, il semble que l'Europe a peu à peu trouvé une solution à ses problèmes alors que l'on peut craindre, à la lumière du durcissement de la crise en Algérie, que le terrorisme islamique soit au contraire en pleine phase d'expansion. Par ailleurs, le terrorisme islamique apparaît d'autant plus menaçant qu'il s'exerce dans des pays où les structures de l'Etat n'offrent pas une résistance suffisante. Le terrorisme, arme des " faibles ", est devenu un instrument de déstabilisation des relations internationales et d'affaiblissement des états. La plupart des pays sont aujourd'hui exposés à des actes terroristes et les Etats-Unis, jusqu'alors épargnés, sont également devenus, depuis l'attentat du World Trade Center, une cible des terroristes.

La drogue : un autre facteur de déstabilisation des " forts ".

Le terrorisme s'alimente souvent des trafics d'armement et de drogue. La production, le transport, la transformation et la vente de drogue constituent aujourd'hui une véritable économie parallèle, souvent liée au trafic d'armes. Le commerce de la drogue représenterait 500 milliards de dollars par an et constituerait une part essentielle de l'économie de certains pays comme la Bolivie, la Colombie ou le Pérou, qui appartiennent au réseau mondial de la drogue, composé de la triade " La ceinture blanche " (Mexique, Colombie, Equateur, Pérou, Brésil, Bolivie), " Le croissant d'or " (Iran, Afghanistan, Pakistan) et "Le triangle d'or " (Birmanie, Laos, Thaïlande). En effet, ce trafic est devenu le recours de certaines populations pour échapper à la misère (le rendement du coca est dix fois supérieur à celui du maïs et nécessite cinq fois moins d'entretien). Aussi, les pays à l'économie sinistrée, comme en Amérique du Sud au cours de la décennie perdue, les républiques musulmanes de l'ex-URSS, de nombreux états du continent africain trouvent-ils dans le commerce de la drogue les moyens de développer en partie leur économie, de financer leurs dettes et parfois d'enrichir leurs élites. Comme le souligne Jean-Marie Guéhenno : " les recettes générées par la drogue sont supérieures au total de l'aide publique au développement recensée par le comité d'aide au développement ".

Si, contrairement au terrorisme, cette activité n'est pas directement tournée vers un objectif de déstabilisation, elle y contribue néanmoins par les effets de la consommation de drogue sur la santé publique. Au fur et à mesure que ce commerce se développe , preuve de l'échec des politiques d'aide au développement et de la capacité de réaction des " faibles ", les états abandonnent un peu de leur souveraineté. Les exclus de l'économie mondiale trouvent, ainsi, chez les exclus des sociétés occidentales les relais nécessaires pour l'acheminement de la drogue jusqu'aux consommateurs. La drogue est donc un véritable instrument de puissance aux mains des trafiquants et parfois de certains états.

LA FORCE DES " FAIBLES " C'EST D'ABORD LA FAIBLESSE DES " FORTS ".

Certes la bienveillance des " forts " est parfois calculée...

Face à ce qu'il perçoit comme des menaces, l'Occident réagit en créant des relations privilégiées avec certains états, qui assurent en contrepartie la stabilité d'une région, ou joue le rôle de médiateur dans les relations entre le Nord et le Sud.

Ainsi, l'Irak fut pendant longtemps soutenu par l'Occident pour faire obstacle à une expansion trop vive de l'Iran et Israël est sous la protection des Etats-Unis tant en raison de la force des lobbies juifs aux Etats-Unis que du fait que ce pays représente un atout important dans cette partie du Moyen-orient. De même, l'Arabie Saoudite bénéficie du soutien des américains tant du fait de sa qualité d'état exportateur de pétrole que de l'autorité morale que représente le pays qui accueille La Mecque. Le statut " d'état tampon " permet de bénéficier de la bienveillance des puissants sans

pour autant subir de trop fortes contraintes. Ainsi, l'Europe se montre-t-elle peu soucieuse de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme en Turquie et la France feint de ne pas s'apercevoir que le Maroc constitue une plaque tournante de la drogue à destination du sud de l'Europe.

... mais elle est aussi la conséquence de l'affaiblissement culturel et social de l'Occident.

En effet, l'Occident apparaît miné par l'individualisme et la perte de confiance dans les valeurs qu'il représente. Cette relation est particulièrement sensible dans les domaines culturels et religieux.

Ainsi, les années 1980 ont-elles vu une forte progression de la religion islamique, tant dans les pays de peuplement musulman que dans le monde occidental, par l'immigration de population de confession musulmane. L'ampleur de ce mouvement tient d'abord au dynamisme démographique de ces populations. En 1945, la population musulmane comptait 300 millions de personnes, à la fin du siècle elle atteindra 1,2 milliard. Mais, elle se caractérise aussi par un esprit de conquête, une prégnance dans la vie quotidienne de ses fidèles, si développée dans ses tendances les plus radicales qu'elle peut constituer une force de déstabilisation. Certes, des auteurs comme Olivier Roy - ont démontré que l'Islam n'est pas parvenu à une unité transnationale. Il reste que l'Islam radical se pose comme une alternative à la modernité et un substitut au matérialisme occidental, discours mobilisateur dans les pays en marge du développement économique, mais qui bénéficie aussi d'une audience certaine dans la frange croissante de population exclue du progrès au sein même des sociétés occidentales. L'esprit de conquête et la volonté de déstabilisation de l'Islam radical se sont manifestés de façon symptomatique au cours de l'été 1995 avec la vague d'attentats perpétrés sur le sol français. Ainsi, l'affaiblissement culturel, spirituel, économique de l'Occident peut être exploité par un Islam radical, qui s'est montré capable de pénétrer les régions pauvres dans les espaces culturels les plus divers de la planète.

Le modèle démocratique offre un terrain d'égalité aux " faibles " pour s'opposer aux " forts ".

Par ailleurs, la démocratie débarrassée de toute tentation de repli défensif, depuis que l'effondrement du bloc de l'Est l'a consacrée comme modèle universel, se montre parfois vulnérable ou du moins perméable au discours des " faibles ". Ainsi, l'après-guerre a vu naître un certain nombre d'institutions, qui sont des lieux où les " faibles " peuvent s'opposer aux puissants sur le terrain neutre du droit tels que la Cour européenne des droits de l'homme, le Tribunal international de La Haye, la Cour de justice des communautés européennes. Les droits nationaux ont également

intégré certaines valeurs propres à défendre le droit des " faibles " tel que le droit au regroupement familial, qui s'applique aux émigrés travaillant en France.

Il est, par ailleurs, indéniable que la société se préoccupe de plus en plus de la défense des droits des plus " faibles " (l'héritage historique de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen est encore un point d'ancrage idéologique fort). Un sondage récent révélait par exemple que l'Abbé Pierre était la personnalité la plus appréciée des Français. Défenseur des exclus, des sans-abris, il a su par ses actions - très médiatisées - faire connaître le sort des déshérités et a reçu parmi les autorités politiques un accueil à la hauteur des enjeux électoraux qu'il pouvait représenter. C'est, en effet, à la fois la faiblesse et la force de la démocratie de faire dépendre le pouvoir politique du vote de l'électeur. Les " faibles " disposent là d'un levier qui peut être efficace. C'est ce qu'ont compris des organisations internationales telles que Green Peace, la Ligue des droits de l'Homme ou Amnesty international, qui cherchent à mobiliser les populations sur les thèmes qu'elles défendent, en menant d'actives campagnes médiatiques.

La force des " faibles " ce n'est peut-être qu'un fantasme des " forts ".

Après une période tiers-mondiste sur fond de guerre froide, l'Occident a procédé à une analyse essentiellement défensive de ses relations avec le Sud. Pour certains, l'affrontement Nord-Sud allait succéder à la confrontation Est-ouest. La menace s'étant ainsi focalisée sur le Sud, démographiquement majoritaire, instable, peu développé et envieux des richesses du Nord, elle a constitué un appui précieux pour gagner l'opinion publique occidentale à certaines causes. Il est établi, aujourd'hui, que la menace que représentaient les armées irakiennes en 1991 avait été artificiellement amplifiée de manière à permettre aux yeux du public un déploiement important de troupes aux côtés des alliés. Les exemples d'exploitation de la peur de l'immigré, dans le cadre de certains discours politiques, ne manquent pas également. La force des " faibles " constitue ainsi un argument utilisé par les " forts " pour imposer leurs conceptions politiques ou pour excuser leurs échecs.

Ce fantasme est par ailleurs alimenté par le sentiment que la légitimité de l'Occident est en recul. En effet, un certain scepticisme s'est cristallisé avec le retour de la guerre, au coeur de l'Europe, marquée par des actes dont la violence et la sauvagerie avaient été relégués au passé depuis que le mythe rassurant de la guerre propre au nom du droit s'était imposé dans le Golfe persique. Cet Occident ébranlé, incapable de se faire le porteur de ses propres idées, serait donc menacé. Certains auteurs, comme Samuel Huntington, jugent même inéluctable " le choc des civilisations".

* *

Ainsi, les relations des " faibles " aux " forts " ne sont pas dénuées de rapports de force réciproques. Si, dans tous les cas, cet antagonisme traduit une capacité d'influence de la part des " faibles ", il est initialement le reflet de situations variées, selon qu'ils exercent un pouvoir d'attraction sur l'Occident ou, au contraire, représentent une menace, avec laquelle les " forts " doivent composer ou contre laquelle ils doivent réagir. Tout d'abord, les " faibles " peuvent tirer parti d'un atout qui suscite la convoitise ou en tout cas l'intérêt des puissants. Ensuite, leur capacité d'influence peut s'exercer dans le cadre des enjeux soulevés par les " grandes solidarités internationales ". Enfin, les " faibles " peuvent manifester une volonté de nuisance pour faire entendre leur voix. L'opinion publique occidentale se sent, alors, menacée et parfois même dépassée par " la force des faibles ".

Ce sentiment s'exprime avec d'autant plus d'acuité que le phénomène est transnational : le levier du développement, de la protection de l'environnement, les réseaux de la drogue, des armes et du terrorisme apparaissent des forces redoutables en raison de leur non-rattachement à un état.

Cette menace diffuse est parfois exploitée pour rallier l'opinion publique à une conception manichéenne, souvent radicalement sécuritaire et pour tout dire démagogique, de la société. Les " forts " doivent résister à cette dérive, le pouvoir de nuisance des " faibles " ne constituant que rarement un enjeu de portée nationale. Pour autant, au nom de l'Etat de droit, fondement du modèle démocratique, ce pouvoir de nuisance ne doit pas être négligé et appelle une réaction ferme de la part des " forts ".